

## **FASSI FRANCE recrute**

### **DESSINATEUR PROJETEUR H/F**

Fassi France est un spécialiste des grues et de la manutention embarquée, offrant un large panel de matériel grâce à des partenariats exclusifs avec des marques reconnues pour leur performance et leur sûreté. Ses gammes élaborées lui permettent de répondre aux besoins de ses clients dans des secteurs très diversifiés : le BTP, la distribution de matériaux, le levage, le déménagement d'usine, les loueurs de véhicules, les pépiniéristes, les collectivités locales et la récupération de déchets... Fassi France a pour objectif d'apporter à ses clients des solutions techniques innovantes et personnalisées tout en les accompagnant à travers des services de qualité : études techniques, service après-vente, formation.

### **VOTRE ROLE**

Rattaché(e) au responsable bureau d'études vos missions principales seront :

- Réalisation de plans d'implantation sous Draftsight (ou Autocad)
- La conception des ensembles mécaniques sur SolidWorks (Ateliers tôlerie et mécanosoudé principalement)
- La réalisation des plans d'ensembles et les plans de détails
- La réalisation de plans de fabrication
- La réalisation des nomenclatures (pièces fabriquées et pièces commerce)
- La recherche de nouvelles solutions techniques
- Le suivi du montage en atelier

### **VOTRE PROFIL**

- Formation supérieure de niveau BAC+2/3 dans la conception de produits industriels
- Maîtrise d'Autocad 2D
- Maîtrise de SOLIDWORKS
- Connaissance en RDM
- Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans en bureau d'études

Au-delà de votre forte culture technique, vous êtes ouvert d'esprit, faites preuve d'autonomie, de prise d'initiative et d'une très grande rigueur.

### **VOTRE REMUNERATION & VOS AVANTAGES**

- Rémunération sur 12 mois (selon profil)
- Prime individuelle annuelle (versée selon évaluation / objectifs)
- Prime d'intéressement (versée annuellement selon les résultats de la société)
- Type de contrat : CDI – Statut : Employé (37,5 heures hebdo + 7 RTT / an)
- Mutuelle d'entreprise (couverture frais de santé – tarif salarié 40 € cotisation famille)
- Tickets restaurant (valeur 8,00 € dont 50% pris en charge employeur)